

EXTRAIT D'UNE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 06/04/2022

Référence
2022_18

Objet de la délibération
Fonds de concours

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	7	8

Date de la convocation
31/03/2022

Date d'affichage
31/03/2022

Vote
A l'unanimité
Pour : 8
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt
en PREFECTURE DE
CHARLEVILLE
Le : 06/04/2022

Et

Publication ou notification du :
07/04/2022

L' an 2022 et le 6 Avril à 20 heures , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances, à la mairie sous la présidence de PELTIER JOSETTE, Maire

Présents : Mme PELTIER JOSETTE, Maire, Mmes : SARAZIN ISABELLE, SNIDARO KAREN, MM : LAVAL JEAN-MARIE, MIGEOT HERVE, NANCY DOMINIQUE, TITEUX ARNAUD

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme LAVAL GWENDOLINE à M. LAVAL JEAN-MARIE

Excusé(s) : Mme TRISTANT AURELIE, M. STEVENIN GEOFFREY

Absent(s) : Mme GILLET BRIGITTE

A été nommé(e) secrétaire : M. NANCY DOMINIQUE

Objet de la délibération : Fonds de concours

Le Conseil Municipal,
Entendu l'exposé de Madame La Maire,
Après en avoir délibéré et procédé au vote,
A l'unanimité,

Décide :

- De demander à la Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises pour 2022 l'attribution de la totalité du montant du fonds de concours pour les travaux de création et sécurisation d'espaces de stationnement Rue Rogissart et rue Basse

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :
En mairie, le 07/04/2022
Le Maire
JOSETTE PELTIER